

Chapitre XII

AUTRES DÉCISIONS ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

A. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission

494. À sa 2832^e séance, le 3 mai 2005, la Commission a constitué un groupe de planification pour la session en cours³⁶⁸.

495. Le Groupe de planification a tenu quatre séances. Il était saisi de la section H du résumé thématique des débats tenus à la Sixième Commission de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, intitulée «Autres décisions et conclusions de la Commission» (A/CN.4/549 et Add.1) et de la résolution 59/41 (par. 6, 7, 8, 13, 14 et 17) de l'Assemblée générale, relative au rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-sixième session.

496. À sa 2859^e séance, le 28 juillet 2005, la Commission a pris note du rapport du Groupe de planification.

1. MESURES D'ÉCONOMIE

497. La Commission, compte tenu du paragraphe 8 de la résolution 59/41 de l'Assemblée générale, des contraintes budgétaires et des impératifs résultant de circonstances imprévisibles du programme de travail de la Commission à sa session en cours, a décidé qu'elle commencerait la deuxième partie de sa cinquante-septième session le 11 juillet 2005, ce qui revenait à réduire d'une semaine la durée de la session.

2. DOCUMENTATION

498. La Commission a examiné le problème de la remise en temps voulu de leurs rapports par les rapporteurs spéciaux. Elle a rappelé que, si les dates de présentation de leurs rapports indiquées initialement par les rapporteurs spéciaux n'étaient pas respectées, les rapports en question risquaient de ne pas être disponibles, ce qui aurait des conséquences de vaste portée pour le programme de travail de la Commission. Compte tenu des principes régissant la présentation des documents à l'Organisation des Nations Unies et de la lourde charge de travail des services compétents de l'Organisation, la Commission souligne qu'il importe que les rapporteurs spéciaux soumettent leurs rapports en temps voulu afin qu'ils puissent être traités et distribués suffisamment à l'avance pour permettre aux membres de les étudier.

3. GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL À LONG TERME DE LA COMMISSION

499. Le Groupe de travail sur le programme de travail à long terme a été reconstitué, la présidence en étant

³⁶⁸ Pour la composition du Groupe de planification, voir le paragraphe 5, *supra*.

confiée à M. Alain Pellet³⁶⁹. Le Groupe de travail a tenu deux séances, qui ont fait l'objet d'une communication orale de son Président au Groupe de planification le 25 juillet 2005. Le Groupe de travail a l'intention de présenter un rapport plus complet, dans lequel il indiquera les sujets qu'il propose d'inclure dans le programme de travail à long terme à la fin du quinquennat.

4. NOUVEAU SUJET À AJOUTER À L'ACTUEL PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

500. À sa 2865^e séance, le 4 août 2005, la Commission a décidé que le sujet «L'obligation d'extrader ou de poursuivre (*aut dedere aut judicare*)», déjà inclus dans le programme à long terme de la Commission, devait maintenant être inclus dans le programme de travail de la Commission conformément à sa décision prise au cours de la cinquante-sixième session³⁷⁰. À la même séance, elle a décidé de nommer M. Zdzislaw Galicki rapporteur spécial pour le sujet «L'obligation d'extrader ou de poursuivre (*aut dedere aut judicare*)».

5. HONORAIRES

501. La Commission a de nouveau réaffirmé les vues qu'elle avait exprimées aux paragraphes 525 à 531 de son rapport sur les travaux de sa cinquante-quatrième session³⁷¹, au paragraphe 447 de son rapport sur les travaux de sa cinquante-cinquième session³⁷² et au paragraphe 369 de son rapport sur les travaux de sa cinquante-sixième session³⁷³. Elle a réaffirmé que la résolution 56/272 de l'Assemblée générale, en date du 27 mars 2002 concernant la question des honoraires, affectait particulièrement les rapporteurs spéciaux, en particulier ceux des pays en développement, en ce qu'elle compromettait le financement de leurs travaux de recherche.

B. Dates et lieu de la cinquante-huitième session de la Commission

502. La Commission a décidé que sa cinquante-huitième session aurait lieu à l'Office des Nations Unies à Genève du 1^{er} mai au 9 juin et du 3 juillet au 11 août 2006.

C. Coopération avec d'autres organismes

503. Le Comité juridique interaméricain était représenté à la présente session de la Commission par Mme Ana Elizabeth Villalta Vizcarra, membre du Comité. Celle-ci

³⁶⁹ Pour la composition du Groupe de travail, voir le paragraphe 9, *supra*.

³⁷⁰ *Annuaire... 2004*, vol. II (2^e partie), p. 128, par. 363.

³⁷¹ *Annuaire... 2002*, vol. II (2^e partie), p. 107.

³⁷² *Annuaire... 2003*, vol. II (2^e partie), p. 103.

³⁷³ *Annuaire... 2004*, vol. II (2^e partie), p. 129.

a pris la parole devant la Commission à sa 2847^e séance, le 1^{er} juin 2005³⁷⁴. Un échange de vues a suivi.

504. À sa 2851^e séance, le 14 juillet 2005, M. Jiuyong Shi, Président de la Cour internationale de Justice, a pris la parole devant la Commission et l'a informée des activités récentes de la Cour et des affaires dont celle-ci est actuellement saisie³⁷⁵. Un échange de vues a suivi.

505. L'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique était représentée à la présente session de la Commission par son Secrétaire général, M. Wafik Z. Kamil. Celui-ci a pris la parole devant la Commission à sa 2853^e séance, le 19 juillet 2005³⁷⁶. Un échange de vues a suivi.

506. Le Comité européen de coopération juridique et le Comité de conseillers juridiques sur le droit international public étaient représentés à la présente session de la Commission par M. Guy de Vel, Directeur général des affaires juridiques du Conseil de l'Europe. Celui-ci a pris la parole devant la Commission à sa 2860^e séance, le 29 juillet 2005³⁷⁷. Un échange de vues a suivi.

507. Le 27 mai 2005, les membres de la Commission et ceux de la Société européenne de droit international ont procédé à un échange de vues informel sur le sujet de la responsabilité des organisations internationales.

508. Le 13 juillet 2005, un échange de vues informel sur des questions d'intérêt commun a eu lieu entre les membres de la Commission et des membres des services juridiques du Comité international de la Croix-Rouge.

509. Le 4 août 2005, un échange de vues informel sur des questions d'intérêt commun a eu lieu entre les membres de la Commission et des membres de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, en particulier sur le sujet «Les réserves aux traités».

D. Représentation à la soixantième session de l'Assemblée générale

510. La Commission a décidé qu'elle serait représentée à la soixantième session de l'Assemblée générale par son Président, M. Djamchid Momtaz.

511. En outre, à sa 2865^e séance, le 4 août 2005, la Commission a demandé à M. Ian Brownlie, Rapporteur spécial sur le sujet «Effets des conflits armés sur les traités», d'assister à la soixantième session de l'Assemblée générale, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la résolution 44/35 de cette dernière, en date du 4 décembre 1989.

E. Séminaire de droit international

512. Conformément à la résolution 59/41 de l'Assemblée générale, la quarante et unième session du

Séminaire de droit international s'est tenue au Palais des Nations du 11 au 29 juillet 2005, pendant la session de la Commission. Le Séminaire s'adresse à des étudiants de droit international de niveau avancé et à de jeunes professeurs et fonctionnaires nationaux se destinant à une carrière universitaire ou diplomatique ou à des postes de la fonction publique de leur pays.

513. Vingt-quatre personnes de nationalité différente, la plupart originaires de pays en développement, ont pu participer à la session du séminaire³⁷⁸. Les participants au Séminaire ont observé les séances plénières de la Commission, assisté à des conférences organisées spécialement à leur intention et pris part aux travaux des groupes de travail chargés de questions spécifiques.

514. Le Séminaire a été ouvert par le Président de la Commission, M. Djamchid Momtaz. M. Ulrich von Blumenthal, Conseiller juridique principal à l'Office des Nations Unies à Genève, était chargé de l'administration, de l'organisation et du déroulement du Séminaire.

515. Les conférences suivantes ont été données par des membres de la Commission: M. Víctor Rodríguez Cedeño, «Les actes unilatéraux», en collaboration avec Mme Maria Isabel Torres Cazorla; M. John Dugard, «La protection diplomatique»; M. Djamchid Momtaz, «L'avis consultatif de la CIJ du 9 juillet 2004»; M. Pemmaraju Sreenivasa Rao, «La responsabilité internationale pour les faits qui ne sont pas interdits par le droit international»; M. Chusei Yamada, «Les ressources naturelles partagées»; M. Martti Koskeniemi, «La fragmentation du droit international»; M. Giorgio Gaja, «La responsabilité des organisations internationales».

516. D'autres conférences ont été données: M. Arnold Pronto, Bureau des affaires juridiques de l'ONU, a parlé de la CDI et son œuvre; M. Vincent Cochetel, du HCR, de l'évolution récente du droit relatif aux réfugiés; M. Yves Renouf, Conseiller juridique de l'OMC, du système de règlement des différends de l'OMC; et M. Markus Schmidt, du Haut Commissariat aux droits de l'homme, des travaux du Comité des droits de l'homme. Des visites d'étude ont été organisées à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) et au Palais Wilson.

³⁷⁸ Ont participé à la quarante et unième session du Séminaire de droit international: M^{me} Paula Cristina Aponte-Urdaneta (Colombie); M^{me} Nicola Brown (Jamaïque); M. Daniel Costa (États-Unis d'Amérique); M. Éric De Brabandère (Belgique); M. Diallo Madou (Mali); M. Ekouevi Eucher Eklu-Koevanu (Togo); M^{me} Amelia Emran (Malaisie); M^{me} Ginette Goabin Y. A. (Bénin); M. Øyvind Hernes (Norvège); M. Kumar Karki Krishna (Népal); M. Lazarus Kpasaba Istifanus (Nigéria); M^{me} Magdalena Lickova (République tchèque); M^{me} Norma Irina Mendoza Sandoval (Mexique); M^{me} Loretta Mensa-Nyarko (Ghana); M. Makenga Mpassi (Congo); M^{me} Maryam Norouzi (Iran); M. Eric Rabkin (Canada); M^{me} Aušra Raisytė-Daukantiene (Lituanie); M. Shikhar Ranjan (Inde); M^{me} Neni Ruhaeni (Indonésie); M. Scott Sheeran (Nouvelle-Zélande); M^{me} Annika Elisabeth Tahvanainen (Finlande); M. Knut Traisbach (Allemagne); M. Lijiang Zhu (Chine). Un comité de sélection, placé sous la présidence de M. Jean-Marie Dufour [Président du Réseau universitaire international de Genève (RUIG)], s'est réuni le 20 avril 2005 et, après avoir examiné 110 demandes de participation au Séminaire, a retenu 24 candidats.

³⁷⁴ Cette déclaration est consignée dans le compte rendu de ladite séance (*Annuaire... 2005*, vol. I).

³⁷⁵ *Idem.*

³⁷⁶ *Idem.*

³⁷⁷ *Idem.*

517. Chacun des participants au Séminaire a été affecté à l'un des deux groupes de travail constitués sur les sujets «Actes unilatéraux» et «Protection diplomatique». Les rapporteurs spéciaux de la Commission chargés de ces sujets, à savoir M. Víctor Rodríguez Cedeño et M. John Dugard, ont aidé par leurs conseils les groupes de travail. Chaque groupe a présenté ses conclusions au Séminaire. Chaque participant au Séminaire a été par ailleurs invité à soumettre un rapport écrit sommaire sur une des conférences données. Une compilation de ces rapports a été distribuée à tous les participants.

518. Les participants ont aussi eu l'occasion d'utiliser les installations de la Bibliothèque du Palais des Nations, qui a étendu ses horaires d'ouverture pendant le Séminaire.

519. La République et canton de Genève a offert son hospitalité traditionnelle aux participants, avec une visite guidée des salles de l'Alabama et du Grand Conseil, suivie d'une réception.

520. M. Djamchid Momtaz, Président de la Commission, M. Sergei Ordzhonikidze, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Ulrich von Blumenthal, Directeur du Séminaire, et M. Scott Sheeran, au nom des participants, ont pris la parole devant la Commission et les participants à la fin du Séminaire. Chaque participant s'est vu remettre un certificat attestant sa participation à la quarante et unième session du Séminaire.

521. La Commission a noté avec une satisfaction particulière que les Gouvernements de l'Allemagne, de la

Finlande, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, de la République tchèque, de la Suède et de la Suisse avaient versé des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Séminaire de droit international. La situation financière du Fonds a permis d'accorder un nombre suffisant de bourses à des candidats méritants originaires de pays en développement pour garantir une répartition géographique appropriée des participants. Cette année, des bourses intégrales (couvrant à la fois les frais de voyage et les frais de subsistance) ont été accordées à 10 candidats, et des bourses partielles (ne couvrant que les frais de subsistance) à six candidats.

522. Sur les 927 participants, représentant 157 nationalités, qui ont pris part au Séminaire depuis 1965, date de sa création, 557 ont bénéficié d'une bourse.

523. La Commission souligne l'importance qu'elle attache aux sessions du Séminaire, qui donnent à de jeunes juristes, notamment de pays en développement, la possibilité de se familiariser avec les travaux de la Commission et les activités des nombreuses organisations internationales qui ont leur siège à Genève. La Commission recommande à l'Assemblée générale de lancer un nouvel appel aux États pour qu'ils versent des contributions volontaires afin d'assurer au Séminaire de 2006 la plus large représentation possible.

524. La Commission a noté avec satisfaction qu'en 2005 un service d'interprétation intégral avait été mis à la disposition du Séminaire. Elle exprime l'espoir que le Séminaire bénéficiera du même service à sa prochaine session, dans les limites des ressources existantes.